

REGION DE L'EST

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE NGOURA

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

\*\*\*\*\*

AVIS DE CONSULTATION N°025/AC/C.NGRA/CIPM/2021 DU **20 DEC 2021**, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) MINIS ADDUCTION EN EAU POTABLE AVEC POMPE ALIMENTÉE EN ENERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NGOURA ; DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

**1. Objet de la demande de cotation :**

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction de deux (02) minis adduction en eau potable avec pompe alimentée en énergie solaire dans certaines localités, le Maire de la Commune de NGOURA, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de NGOURA, le présent avis de consultation.

**2. Lieu d'exécution et Consistance des travaux et financement:**

N° lot	Désignations	Localités	Financements
01	Construction d'un mini AEP avec pompe alimenté en Energie Solaire	Site logement Ecole Publique WOUMBOU	PNDP (IDA 18)
02	Construction d'un mini AEP avec pompe alimenté en Energie Solaire	Site logement Ecole Publique Primaire de TONGO GADIMA	

**3. Participation et origine :**

La participation au présent Avis de consultation est ouverte à égalité de conditions aux petites et moyennes entreprises de droit camerounais ci-après :

N°	NOM DU PRESTATAIRE	LOCALISATION	BOITE POSTALE	TELEPHONE
1	GROUPE STEPH	Ngaoundéré	B.P : 363	699 15 93 23
2	Ets DOMGA MARTIN	Ngaoundéré	B.P : 687	691 688 156
3	Ets JF & COMPAGNIE	Douala	B.P : 2218	699 03 26 25 / 671 50 83 77
4	SOLAIRE DU CAMEROUN Sarl	Yaoundé	B.P : 8591	696 87 46 13

**4. Retrait du Dossier de Consultation:**

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement à la Mairie de NGOURA dès publication du présent Avis de Consultation, pendant les jours ouvrables, entre **7 heures 30 et 15 heures 30**.

## **5. Remise des offres:**

Les offres rédigées en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devront parvenir au Gymnase du Lycée Technique de KANO à Bertoua, et réceptionné par le chef de Service de la Passation des Marchés, le **27 DEC 2021 à 14heures au plus tard** et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION N°025/AC/C.NGRA/CIPM/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) MINIS ADDUCTION EN EAU POTABLE AVEC POMPE ALIMENTÉE EN ENERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITÉS DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

**Financement : PNDP (IDA18), Exercice 2021**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGOURA".**

## **6. Ouverture des offres:**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGOURA, au Gymnase du Lycée Technique de KANO à Bertoua, le **27 DEC 2021 à 15heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## **7. Validité de l'offre :**

L'offre qui devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission, restera valable pendant une période de **90 (Quatre Vingt Dix)** jours calendaires.

## **8. Attribution provisoire du Marché :**

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGOURA proposera comme adjudicataire provisoire à l'autorité contractante, le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disante au tableau récapitulatif des cotations, et ayant satisfait aux conditions minimales de qualifications imposées.

## **9. Délai d'exécution**

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de **Cent cinquante (150) jours calendaires**.

## **10. Renseignements complémentaires:**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de NGOURA ou à la Cellule Régionale du Programme Nationale de Développement Participatif (PNDP) à Bertoua.

### **Ampliations :**

- ✓ Chef Service/Marché (PNDP-Est) ;
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ MINMAP/LD ;
- ✓ Pdt/CIPM ;
- ✓ Sce /PM ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

